

Arrêté ministériel portant nomination des membres de la Commission paritaire communautaire de l'enseignement de promotion sociale officiel subventionné

A.M. 05-05-1997

M.B. 18-07-1998

modifications

A.M. 20-11-98 (M.B. 17-12-98)

A.Gt 16-12-99 (M.B. 18-02-00)

A.Gt 07-02-00 (M.B. 28-03-00)

A.Gt 11-07-00 (M.B. 05-10-00)

La Ministre-Présidente, chargée de l'Education, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé,

Le Ministre du Budget, des Finances et de la Fonction publique,

Vu le décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié par le décret du 10 avril 1995 portant mesures urgentes en matière d'enseignement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 mai 1995 portant création des Commissions paritaires dans l'enseignement officiel subventionné;

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des Pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel de l'enseignement officiel subventionné.

Sur la proposition de la Ministre-Présidente, chargée de l'Education, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé et du Ministre chargé du Budget, des Finances et de la Fonction publique;

Arrêtent :

modifié par A.M. 20-11-1998 ; A.Gt 16-12-1999 ; A.Gt 07-02-2000 ; A.Gt 11-07-2000

Article 1er. - Sont nommés membres de la Commission paritaire communautaire de l'Enseignement de Promotion sociale officiel subventionné, ci-après dénommée « La Commission paritaire » :

1° en tant que membres effectifs représentant les Pouvoirs organisateurs de l'enseignement de promotion sociale officiel subventionné, M. ou Mme :

1. Robert Hoofd
2. Yvan Rombeau
3. Jean Ghislain
4. Fernand Lacroix
5. Jean Loosveldt
6. Danièle Adriaenssen
7. Stani Krajewski
8. Marie-Jeanne Clersy
9. Charles Peyrusson
10. Jacques Viart
11. Christian Derycker
12. Marcel Gailly

2° en tant que membres suppléants représentant les Pouvoirs organisateurs dans l'enseignement de promotion sociale officiel subventionné, M. ou Mme :

1. Christiane Marcotte
2. Jean-Jacques Roman
3. Georges Chavagne
4. Guy Vercheval
5. Pierre Schils
6. Louis Jacob

7. Pierre Charlier
8. Christian Hansen
9. Françoise Courtoy
10. Luc Demal
11. Daniel Nervenne
12. Marie-France Marlière

3° en tant que membres effectifs représentant les organisations représentatives des membres du personnel dans l'enseignement de promotion sociale officiel subventionné, M. ou Mme :

1. Camille Dieu
2. Freddy Wuytens
3. Luc Verton
4. Ghislain Darimont
5. Philippe Jonas
6. Robert Manchon
7. René Mercier
8. Pascal Chardome
9. Didier Dirix
10. Jacky Giot
11. Michel Deprez
12. André Sauvage

4° en tant que membres suppléants représentant les organisations représentatives des membres du personnel de l'enseignement de promotion sociale officiel subventionné, M. ou Mme :

1. Pierre Verscheure
2. Nadia Rotella
3. Marc Rawoe
4. Paul Leloutre
5. Léon Comblez
6. Georges Dutilleux
7. Willy Putz
8. Frédéric Debliquit
9. Jean-Marie Simon
10. Rita Dehollander
11. Raymond Bourgeois
12. Eric Roulin

Article 2. - M. Pierre Legros est nommé référendaire auprès de la Commission paritaire.

remplacé par A.Gt 07-02-2000

Article 3. - Mme Odette Michot, directrice à la Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée secrétaire de la Commission paritaire.

M. Yves Vandebossche, attaché à la Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommé secrétaire adjoint de la Commission paritaire.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er avril 1997.